

Le 7 octobre 2010

'Par courrier électronique'

Me Véronique Dubois
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc) H4Z 1A2

Objet : Dossier R-3669-2008, Phase 2
Demande du Transporteur afin de modifier ses tarifs et conditions des services de transport à compter du 1^{er} janvier 2009

Chère Consœur,

Tel que requis par la Régie dans sa correspondance datée du 1^{er} octobre 2010, le GRAME indique par la présente les informations demandées relatives à la planification de l'audience mentionnée en rubrique :

- Temps requis pour la présentation de la preuve du GRAME par madame Nicole Moreau, analyste : quinze (15) minutes ;
- Temps requis pour le contre-interrogatoire des témoins du Transporteur: vingt (20) minutes ;
- Temps requis pour la présentation orale de l'argumentation finale : quinze (15) minutes.

Le GRAME n'entend pas soulever de moyen préliminaire à la présente audience. Enfin, en ce qui concerne monsieur Michel Perrachon qui a collaboré à la préparation du dossier et de la preuve en tant qu'expert-conseil, il n'aura pas de témoignage à déposer mais il assistera madame Moreau lors de la présentation du GRAME. Il demeurera ainsi disponible pour répondre, dans le cadre de son expertise et de l'intervention du GRAME, à toute question éventuelle de la part de la Régie, du Transporteur ou de tout autre intervenant au présent dossier, en tant qu'expert en « exploitation du réseau de transport », le statut de témoin expert n'étant pas contesté par le Transporteur, tel que réitéré dans sa correspondance datée du 6 octobre 2010.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes salutations distinguées.



Geneviève Paquet, avocate

cc. Mes F. Jean Morel, Éric Dunberry et Marie-Christine Hivon pour le Transporteur
cc. Les intervenants au dossier R-3669-2008, phase 2